

DECISION DU COMITE DE MINISTRES NOMMANT UN
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE L'UNION
ECONOMIQUE BENELUX

(M (62) 12)

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 34, alinéa 3, du Traité d'Union,

A pris la présente décision :

Article 1

Monsieur Elmar LEICK est nommé Secrétaire général adjoint de l'Union économique Benelux.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa signature et sort ses effets le 1^{er} août 1962.

Fait à Bruxelles, le 16 juillet 1962.

Le Président du Comité de Ministres,

(s.) E. COLLING